8E TRAVERSÉE DE PARIS ESTIVALE

DIMANCHE 2 AOÛT 2015

Nombre de véhicules limité à 700

Vincennes en Anciennes
Association loi de 1901
53bis rue de Fontenay - 94300 VINCENNES
Tel : 06 33 80 31 91
Site : www.vincennesenanciennes.com
Email :
inscription@vincennesenanciennes.com

PARTICIPANT

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... Code postal ..... Ville .....

Tél fixe ..... Portable .....

Email ..... Adhérent ☐ OUI : N° ..... ☐ NON

VEHICULE

Mis en circulation avant le 1er janvier 1986 ou exceptionnel sur demande et après accord.

Marque ..... Modèle ..... Année .....

N° d'immatriculation ..... Cie d'assurance ..... Police n° .....

FRAIS D'INSCRIPTION

(Clôture des inscriptions à 700 véhicules ou le 11 juillet 2015, règlement reçu à cette date, cachet de la poste faisant foi).*

Par véhicule (adhérent)	**20** € =		..... €
Par véhicule (non adhérent)	**35** € =		..... €
Moto	**10** € =		..... €
Passager autobus adulte*	**5** € /pers.	(Nbre) ..... x 5 € =	..... €
Passager autobus enfant (- de 12 ans)	**gratuit**	(Nbre) ..... (nécessaire pour la gestion des places).	
Panier pique-nique	**25** € /pers.	(Nbre) ..... x 25 € =	..... €
Panier pique-nique enfant (- de 12 ans)	**15** € / enfant	(Nbre) ..... x 15 € =	..... €
	TOTAL	=	..... €

Je choisis de régler

☐ **par chèque** (à l'ordre de Vincennes en Anciennes) et à envoyer avec le bulletin au 53bis rue de Fontenay, 94300 Vincennes.

☐ **par PayPal ou virement** Adressez ce bulletin par courriel à : _____ inscription@vincennesenanciennes.com

Vous recevrez un courriel de confirmation . _____

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance et le contrôle technique de mon véhicule sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.

Coordonnées bancaires de l'association : Société Générale

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03718	00050341286	52

IBAN : FR76 3000 3037 1800 0503 4128 652 **BIC :** SOGEFRPP

PayPal : vincennesenanciennes@me.com

*** voir instructions page suivante.**

Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la traversée.

8E TRAVERSÉE DE PARIS ESTIVALE

DIMANCHE 2 AOÛT 2015

Nombre de véhicules limité à 700

Vincennes en Anciennes
Association loi de 1901
53bis rue de Fontenay - 94300 VINCENNES
Tel : 06 33 80 31 91
Site : www.vincennesenanciennes.com
Email :
inscription@vincennesenanciennes.com

NOTE D'INFORMATION

Vous souhaitez vous inscrire à la 8e Traversée de Paris du dimanche 2 août 2015. Nous vous remercions de prendre connaissance et d'imprimer cette note.

Si nous avons votre adresse courriel :

1. Vous recevrez une confirmation par mail dans les jours qui suivent votre inscription.
2. Le 15 juillet 2015 vous recevrez un mail d'information avec votre numéro d'équipage.

Si vous n'vez pas reçu de mail à cette date, appelez le 06 33 80 31 91 pour vérification.

Pour tous les participants :

- Un courrier sera posté le 22 juillet 2015 avec les instructions. Dans ce courrier vous aurez les instructions relatives à la journée. Il y a votre badge et un autocollant à mettre sur votre véhicule. Si le 27 juillet 2015 vous n'avez pas reçu ce courrier, merci d'appeler le 06 33 80 31 91 (Jean-Claude Denné, trésorier).
- Nous vous demandons de suivre et respecter les instructions ci-après.
- Votre journée va se dérouler de la façon suivante :

1. Pour avoir accès à l'esplanade, vous devez apposer l'autocollant avec votre numéro, votre nom, sur la partie gauche de votre pare-brise.
2. Votre badge doit être autour du cou pour retirer votre sac de participant. Des tours de cou sont disponibles à chaque rassemblement.
3. Pour ceux qui ont retenu l'option sac pique-nique VeA, vous trouverez sur le badge le nombre de sacs correspondants à votre commande. Pour tous les autres, il est important de prévoir votre pique-nique.

Tenue blanche souhaitée, ou en harmonie avec votre véhicule.

Autobus :
Les autobus partent à 8 heures de l'esplanade du château de Vincennes. Le départ du lieu de pique-nique se fera à 16 h pour rejoindre l'esplanade.

Paiement :
les chèques seront encaissés en juin 2015.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la traversée.